Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1784

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève: quand la souris s'invite à l'exercice de la démocratie

Le vote électronique proposé soulève davantage de problèmes qu'il n'en résout

Jean-Daniel Delley (18 juin 2008)

Genève s'apprête à donner au vote électronique une légitimité constitutionnelle. Avec Neuchâtel et Zurich, le canton du bout du lac participe depuis une dizaine d'années à une expérience-pilote menée par la Confédération. Genève espère bien être la première collectivité publique de la planète à proposer à son corps électoral un nouveau mode de participation civique digne de la modernité technologique. Son chancelier y compte bien, lui qui a piloté ce projet avec un tel enthousiasme qu'il peine à admettre les voix critiques. Aux informaticiens et universitaires qui émettent des doutes quant à la fiabilité du système proposé, n'a-t-il pas opposé la confiance du citoyen moyen?

Les effets attendus de ce nouveau mode d'expression de la volonté populaire risque bien de ne pas être au rendez-vous. Amélioration de la participation en général et de celle des jeunes en particulier? Si l'on excepte l'effet provisoire de la nouveauté, les données disponibles ne montrent pas une variation significative sur le long terme. Contrairement au vote par correspondance qui a provoqué une progression réelle et durable de la participation. Simplicité de la procédure? Là aussi le vote électronique ne tient pas la comparaison avec le vote par correspondance.

Mais le principal point d'interrogation reste la sécurité et la fiabilité du nouveau système, soulignent nombre d'informaticiens. La difficulté réside dans la double exigence de confidentialité du vote et de contrôle de la régularité des opérations. Parce que le vote électronique ne laisse pas de trace matérielle – un bulletin –, le recomptage n'est pas possible. Parce que la solution adoptée par Genève relève d'un logiciel dit propriétaire, seuls les concepteurs en maîtrisent le fonctionnement. Finie la participation au dépouillement, ouverte à chaque citoyen, et qui garantit un contrôle démocratique des opérations. D'où la revendication du choix d'un logiciel libre, dont les codes soient publics, et qui permettrait au moins à la communauté des informaticiens d'opérer ce contrôle. Mais les autorités genevoises ne prennent pas au sérieux ces critiques, qu'elles considèrent comme l'expression d'une nostalgie déplacée. Genève jouera donc probablement un rôle de pionnier, mais au risque d'essuyer les plâtres d'une modernité hâtive.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
p.a. Pierre Imhof – avenue Davel 19 – CH-1004 Lausanne – CCP 10-15527-9